

F

5623

E8F3



Bibliothèque Nationale du Québec

Hubert Neilson.

Written by Rev. Leland  
Fairbank.

cat. 06

917.14

F 225 cm

# EXCURSION

A LA

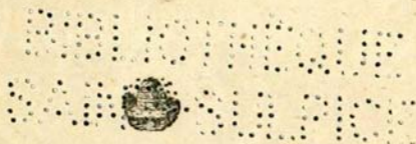
## COTE DU NORD,

AU-DESSOUS DE QUEBEC.

---

Nouvel établissement aux Escoumins.---Anciens  
vestiges sur l'île aux Basques.

---



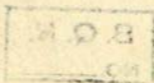
QUEBEC :

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DU "CANADIEN."

9, rue La Montagne, Basse-Ville.

---

1849.



F  
5623  
E8F3

[S]

B. Q. R.  
NO. 1186

---

EXCURSION A LA CÔTE DU NORD AU-DESSOUS  
DE QUÉBEC.—NOUVEL ÉTABLISSEMENT AUX  
ESCOUMINS.—ANCIENS VESTIGES SUR L'ÎLE  
AUX BASQUES.

Depuis quelque temps, l'attention publique se dirige évidemment vers tout ce qui peut donner du développement aux ressources que possède le pays. On ne peut pas nier que l'esprit d'entreprise grandit, que l'activité redouble, et qu'il existe une énergie et une persévérance qui, malgré les malheurs des temps, promettent tôt ou tard des jours plus prospères pour le Canada. Qui est-ce qui ne se réjouirait pas de voir ces progrès? Cependant, entre tous les moyens qu'on pourra employer pour parvenir à un résultat aussi désirable, il n'en existe peut-être aucun qui puisse offrir un succès plus assuré, ou des garanties plus certaines, qu'un système de colonisation qui donnerait la plus grande extension possible à l'établissement du pays sur tous les points où le sol est capable de fournir la nourriture à l'homme; puisque c'est de cette source principale qu'il recueille d'abord ce qui est nécessaire à son existence, et que découlent ensuite le bien-être, l'aisance et la prospérité pour

les individus, qui, réunis en familles, deviennent le noyau de colonies heureuses et invinciblement attachées au pays qui leur procure une aussi grande somme de bonheur. Aussi ce doit être un sujet de félicitation bien sincère de voir que la colonisation ou la formation de nouveaux établissements sur plusieurs points du pays, soit par des associations ou par les efforts réunis de plusieurs individus sous des chefs zélés et intelligents, a déjà fait des progrès immenses. On a donc enfin compris que, si d'un côté l'augmentation rapide de notre population par des causes naturelles pouvait être considérée comme une preuve de la prospérité du pays, cependant cette prospérité apparente éprouvait depuis quelque temps une rude atteinte par l'émigration désastreuse de nos jeunes gens des campagnes surtout, qui abandonnaient en foule la patrie pour aller se fixer dans des contrées étrangères, loin de leurs familles et de leurs amis. On a donc été convaincu que l'avenir du pays exigeait impérieusement que l'on fit les plus grands efforts dans la vue de fixer cette jeune population et arrêter, par ce moyen, les progrès d'un mal qui menaçait les intérêts les plus chers comme les plus vitaux du pays. D'heureux commencements ont déjà couronné les premiers efforts vers une colonisation aussi désirable ; mais cela ne suffit pas ; il faut que l'impulsion qui a été donnée ne souffre aucun ralentissement ; il faut que l'Etat, tout ce qu'il y a de gens instruits et amis du pays, les membres du clergé surtout, qui

doivent voir, dans le succès de ce mouvement, un moyen éminemment puissant pour le soutien de nos institutions religieuses ; il faut, je le répète, que tous rivalisent et persévèrent dans la noble tâche qu'ils ont entreprise, comme l'unique moyen qui devra assurer à ce pays un long avenir de bonheur et de prospérité.

J'ai été conduit à faire ces réflexions à la suite d'une excursion que j'ai été dans le cas de faire assez récemment à la Côte du Nord, au-dessous de Québec,—et cette visite me fournit maintenant l'occasion de faire part au public des avantages immenses que présentent plusieurs localités d'un pays presque ignoré, ou au moins qui n'est connu que très-imparfaitement, mais qui cependant offre tant de ressources sous le triple rapport d'établissements propres à l'agriculture, de facilités pour le commerce des bois, et des bénéfices considérables qu'on pourrait y réaliser par l'exploitation des pêcheries. Je me permettrai pourtant, avant d'entrer dans les détails, de faire, aussi brièvement que possible, l'historique du pays auquel se rapporteront les observations que j'ai été à même de faire.

Toute la Côte du Nord, à partir du Saguenay jusqu'à la baie des Esquimaux, avait été pendant plus d'un demi-siècle sous le contrôle exclusif de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à qui le gouvernement en renouvelait le bail de temps à autre. L'idée de la colonisation n'avait certes jamais pu entrer dans les vues de cette puissante Compagnie, formée dans l'unique but de faire la

traite des pelleteries avec les nombreuses tribus sauvages qui habitent les interminables forêts de l'intérieur. Il faut dire aussi que jusqu'à dernièrement, toute cette étendue de pays avait été considérée comme inhabitable. En effet, tout le littoral de cette côte est fort escarpé, et les plages d'un abord difficile par les immenses chaînes de rochers qui se présentent de toutes parts ; cependant il s'y trouve nombre d'excellents ports par où débouchent des rivières considérables, qui, à leur entrée dans le fleuve St. Laurent, forment des anses et des baies spacieuses ; c'est sur les bords de ces rivières que se trouvent de grandes étendues de terre propre à l'agriculture, et à mesure qu'on remonte dans l'intérieur, on aperçoit des plateaux et des vallons d'un sol des plus riches, couverts de bois des meilleures espèces. Depuis quelques années, le gouvernement s'est sagement réservé, dans ses baux avec la Compagnie, le droit de concéder les localités qui seraient les plus propres à l'agriculture ainsi qu'à l'exploitation des bois, et c'est dans cette vue qu'il vient de faire exécuter des arpentages, tirer des lignes et ériger en townships trois de ces localités connues sous les noms de *Bon-Désir*, *Les Bergeronnes* et *Escoumins*. C'est à ce dernier township que se rapporteront plus spécialement les observations qui vont suivre.

Le port ou la rivière des *Escoumins*, situé sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, se trouve à quarante-huit lieues au-dessous de Québec, et à huit lieues plus bas que le Saguenay.

La largeur du fleuve au devant de la rivière des *Escoumins*, vis-à-vis des Trois-Pistoles, est d'environ huit lieues, et la traverse, d'un bord à l'autre du fleuve, peut se faire en moins de trois heures. Cette rivière était connue de Champlain qui, en 1608, lui donna le nom de *Lesquemin*, mais sans nous dire si ce nom est sauvage ou basque, ou quel en est la signification. De nos jours, les sauvages Montagnais l'appellent *Eshibou*, ce qui signifie *Rivière aux Huitres* ou *aux Coques*. On n'y trouve point d'huitres, mais seulement des *coques* ou moules. Mais ce qui distingue particulièrement cette rivière, c'est la grande abondance de saumons qu'on y prend et qu'on y a pris de tout temps. Le R. P. HENRY NOUVEL, jésuite, qui, en 1664, fréquentait ces quartiers dans le cours de ses missions, nous le dit en ces termes : “ Ayant laissé les Montagnais “ qui avaient hiverné avec nous dans l'île aux “ Basques, je passai du côté du nord, avec les “ Papinachois, à la faveur d'un beau jour que “ Dieu nous donna pour faire notre traite (tra- “ versée) d'environ sept lieues. *Nous abor- “ dâmes à Esseigiou, rivière célèbre à cause du “ grand nombre de saulmons qu'on y prend dans “ la saison.*”

Cette rivière, appelée *Esseigiou* par les Papinachois, est si exactement désignée par le R. P. Nouvel, qu'on ne peut douter qu'elle ne soit la même à laquelle les sauvages Montagnais d'aujourd'hui donnent le nom de *Eshibou*, et que Champlain nommait de son temps *Lesquemin*,

nom que les Canadiens de notre époque ont changé en celui de *Escoumins*. Quand à la fertilité de cette même rivière en saumon, on sera persuadé qu'elle n'a pas diminué après deux siècles, car j'ai appris sur les lieux que pendant vingt-cinq ans qu'on y avait tendu des pêches pour le compte de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'on y prenait chaque année jusqu'à 2000 saumons ; cette année même on y a encore pris jusqu'à 1400 pièces de ce poisson tant estimé. Enfin, la renommée de cette rivière est telle, que, l'année dernière, de même que cette année, des amateurs sont venus tout exprès du Haut-Canada, et même d'Angleterre, pour jouir du plaisir de pêcher à la mouche le saumon de la plus belle espèce qu'on puisse trouver dans aucune des rivières du Canada. Cet automne, on va tendre des pêches dans le fleuve, à l'entrée de la rivière des *Escoumins*, pour la pêche des marsouins qui s'y montrent en troupes considérables (\*), et l'habile homme (M. Belanger, de la Rivière-Ouelle) qui en a la direction projète d'établir au même endroit une pêche à rets, sur un nouveau principe, *pour y prendre la baleine* qui fréquente aussi ces parages.

Une association, à la tête de laquelle se trouvent les MM. Têtu, des Trois-Pistoles, commença, il

---

(\*) On vient d'apprendre que, depuis peu de jours, il a été pris 138 marsouins dans les pêches en question. On estime à £10 la valeur de l'huile que produit chaque marsouin ; ainsi, voilà un retour de £1,380 pour une pêche de quelques jours seulement.

Il y a environ quatre ans, les fondations d'un établissement considérable pour l'exploitation des bois sur cette même rivière des Escoumins. Dans ce court espace de temps, l'esprit d'entreprise et d'activité qui distingue si éminemment cette association, a entièrement changé l'aspect d'un lieu autrefois sauvage et désolé, qui se trouve remplacé aujourd'hui par un joli village, où l'industrie qui s'y déploie créera, en peu d'années, un établissement des plus florissants, et où le mouvement est déjà considérable. On en jugera par la description qui suit.

La rivière des Escoumins peut avoir, à son entrée, environ un quart de lieue de largeur sur à peu près autant en profondeur, formant une jolie baie, jusqu'au fond de laquelle des vaisseaux de 100 tonneaux peuvent remonter à marée haute, et accoster à des quais commodes et spacieux. C'est au fond de cette baie, et sur un premier plateau, que se trouvent les établissements des MM. Tétu. On y voit d'abord un vaste moulin à scies, à deux étages, garni de trois châsses, portant 28 scies, avec 6 scies circulaires, mises en mouvement par la rivière des Escoumins, qui descend du côté ouest de la baie, et qui est elle-même alimentée par des lacs et des rivières sans nombre descendant de l'intérieur. Autour de ce moulin se trouvent ses dépendances, telles que comptoir, magasin, résidence du commis-directeur, atelier du forgeron et autres, de même qu'un moulin à farine, placé plus au fond de la baie, pour y moudre les grains déjà

abondants que l'on cultive dans cet établissement naissant. On estime que le moulin à scies peut fabriquer jusqu'à 140,000 madriers dans le cours d'un été. Après avoir laissé ce moulin, en se dirigeant à l'ouest et traversant un pont d'environ un arpent et demi de longueur, on se trouve, en longeant toujours le premier plateau, au milieu d'une trentaine de maisons bâties par l'association pour la demeure des ouvriers et des familles dépendantes de l'établissement. Sur le second plateau, on aperçoit une jolie petite église de 36 pieds sur 75 pieds, érigée par-reillement aux dépens de l'association, et construite en madriers à plat, avec une tourelle de chaque côté. Lorsqu'elle sera surmontée d'un clocher, elle aura, par sa jolie forme et le site élevé où elle est assise, un aspect tout-à-fait pittoresque, vu qu'elle domine tous les objets qui se présentent à l'œil dès qu'on arrive à l'entrée de la baie. Rien de plus gentil aussi que le petit presbytère qui est attenant à l'église, et qui était alors occupé par l'aimable missionnaire du lieu, M. Lazare Marceau, qui nous fit voir en détail les vases, ornements et ustensiles dont cette petite église se trouvée déjà dotée, qui se font remarquer aussi bien par leur nombre que par leur richesse, et qui sont dus tant à la générosité des propriétaires qu'à celle de plusieurs communautés religieuses. Nous assistâmes, le dimanche que nous y étions, à la grand'messe célébrée au milieu de ces forêts avec une dignité surprenante, et où il se trouvait plus de cent

personnes. Une douzaine de chantres et d'enfants de chœur garnissaient les sièges du sanctuaire ; mais ce qui nous fit un sensible plaisir et nous causa surtout beaucoup d'émotion, ce fut d'entendre une femme montagnaise chanter dans sa langue quelques cantiques sur nos airs connus, avec une exactitude qui ne laissait rien à désirer, et d'une belle voix qui ne faisait remarquer aucun défaut. Presque tous ces sauvages savent lire et écrire ; ce sont là encore quelques-uns des fruits de cette instruction religieuse donnée à leurs ancêtres, il y a plus de deux siècles, par ces incomparables missionnaires, les Jésuites, qui parcouraient ces forêts par les saisons les plus rudes et au milieu des plus grandes privations.

J'oubliais de remarquer que cette baie des Escoumins possède des facilités sans nombre pour la construction des vaisseaux. Les bois de construction de toute espèce s'y trouvent en quantité, et de la meilleure qualité. Plus de vingt navires, depuis quatre années, ont pu y mouiller à quinze arpents de l'entrée pour recevoir leur chargement de bois, et le port est reconnu, par tous les capitaines qui l'ont fréquenté, comme un des plus sûrs. Les barques à vapeur peuvent, en tout temps de la marée, y débarquer les passagers et leurs effets avec la plus grande facilité sur une des pointes de l'entrée de la baie. Enfin, il est question d'y établir un hôtel commode, qui serait tenu sur un pied respectable pour la réception des familles qui dési-

raient y passer la belle saison et y prendre les bains, ou encore pour les amateurs de la pêche au saumon qui visitent cet endroit assidûment chaque été.

Mais il est temps de parler de la qualité du sol et des avantages que cette localité, ainsi que les environs, possède sous le rapport de l'agriculture. L'association n'a pas négligé ce point important et majeur : elle a déjà fait défricher au-delà de 400 arpents de terre dans le fond de la baie, dont les trois quarts sont ensemencés de froment, orge, seigle et pois. J'y ai vu du seigle de plus de cinq pieds de haut. Il semblerait que le climat de ces quartiers, qui a toujours été considéré comme excessivement rude et même inhabitable, est de fait plus tempéré, au moins dans certaines localités, que ne l'est celui de la Côte du Sud. J'y ai vu en effet des grains semés au 29 juin, aussi avancés que partout ailleurs sur la rive opposée ; et la raison qu'on m'en a donnée est très plausible et me semble assez concluante. Ce lieu étant situé sur le versant des montagnes, il se trouve ainsi à l'abri des vents glacés du nord et du nord-ouest, en même temps qu'il jouit d'une exposition au soleil levant. Le sol, quoique léger dans certaines parties, est pourtant des plus fertiles, et il n'est pas rare d'y voir des terrains semés pour la troisième fois successivement produire, après un léger engrais, une abondante récolte. Il n'y a donc aucun doute que, sous peu d'années, il y aura dans toute cette baie des Escoumins, ainsi que dans les deux nouveaux

townships avoisinants, nommés *Bon-Désir* et *Les Bergeronnes*, de la terre défrichée en abondance pour y établir plusieurs centaines de familles. Ainsi cette contrée, regardée jusqu'ici comme inhabitable et stérile, promet de devenir par la suite une colonie florissante.

Quelques jours après cette excursion à la Côte du Nord, je visitai l'*Ile aux Basques*. Cette île est sur le côté sud du fleuve, et n'est éloignée de la terre ferme que d'environ une lieue. Elle n'a tout au plus que trois-quarts de lieue de long sur un demi-quart de lieue de largeur, et elle est le salut des vaisseaux qui, dans ces parages, se trouvent souvent surpris par la tempête. On doit la classer parmi le petit nombre des localités qui ont conservé les noms qui leur avaient été donnés dans les commencements de la découverte du pays. C'est encore dans la relation du R. P. Nouvel que je puise cette information. " Cette Isle," dit-il, " porte le nom de l'*Isle au Basques*, " à raison de la pesche de baleine que les Basques " y faisoient autrefois. Je pris plaisir de visiter les fourneaux qu'ils y ont bastis pour faire leurs huyles ; on y voit encore tout auprès de " grandes costes de baleines qu'ils y ont tuées. " J'étais aussi fort curieux de voir ces vieux fourneaux. Je visitai donc, avec quelques amis, la pointe de l'est de cette île, où il y a une jolie petite baie qui regarde le sud. Cet endroit est des plus commodes pour le dégraissement des marsouins et des baleines, et nul doute que ce ne soit celui où les Basques pouvaient le plus facilement at-

térer et dépecer ces monstrueux poissons. A main droite de la baie, sur une petite éminence, on voit encore en effet les restes de ces fourneaux des Basques, dont la construction doit remonter à plus de trois siècles; car il est bien constaté que ces hardis navigateurs fréquentaient ces parages même avant Jacques Cartier. Le premier fourneau que je visitai est soutenu d'un côté par une petite chaîne de roches, et la maçonnerie en est de pierre sans mortier; sa profondeur est encore d'environ deux pieds; il est butté en terre et peut avoir vingt-quatre pieds de circuit. Les herbes sauvages qui couvrent à présent cette ruine, ne me permirent pas d'en découvrir davantage. A quelques vingt pas plus à l'est, il existe deux autres fourneaux dont les ruines sont bien moins conservées, et tout au tour, le terrain se trouve parsemé de leurs débris.

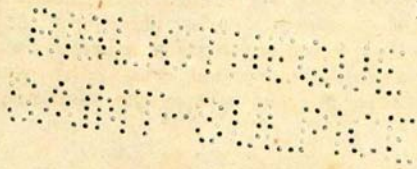
C'est sur cette île que le R. P. Nouvel, en 1664, prêchait la mission aux sauvages Montagnais et Papinachois qui s'y trouvaient alors réunis au nombre de soixante et-dix personnes. Ce missionnaire y séjourna pendant toute la quinzaine de Pâques; et sa relation imprimée nous donne un récit naïf, mais en même temps bien touchant, de ce qui se passa dans le cours de cette mission.

Comme cette île paraît n'avoir jamais été habitée ni cultivée, il n'est pas difficile de se persuader que sa physionomie sauvage n'a pu guères subir de changement depuis 1664; aussi, rassurés sur ce point, et la relation imprimée du

R. P. Nouvel à la main, après nous être établis sur une élévation qui domine sur la petite baie, un de nous fit lecture du récit de ce bon missionnaire. Nous étions sur le lieu même de la scène où tous les événements qu'il rapporte s'étaient passés deux siècles auparavant, et il nous semblait voir le bon Père, au milieu de ses chers néophytes, leur distribuer cette divine parole et ces instructions religieuses qui ont jeté de si profondes racines dans leurs cœurs, qu'on en voit encore aujourd'hui les fruits parmi leurs descendants, même après plusieurs générations.

Le côté sud de l'île aux Basques possède un sol excellent, et le propriétaire actuel, M. Félix Têtu, a l'intention d'y établir une ou deux fermes au printemps prochain. Un établissement de cette nature serait d'un secours inappréciable pour les vaisseaux qui remontent le fleuve après une traversée de deux ou trois mois, et qui, rendus à cette île, ont encore près de 60 lieues de navigation avant d'arriver à Québec. Souvent épuisés par le manque de vivres et de rafraîchissements, les équipages et les passagers de ces vaisseaux trouveraient, par ce moyen, tous les secours dont ils ont besoin, tant dans cette circonstance que dans les cas de naufrages qui pourraient survenir.

F.



**BNQ**



**C 000 143 576**

143576